



# Trianon Editions

## Association éditrice

### **Conditions générales de vente (C.G.V.)**

*valant pour tout produit de l'association Trianon Editions et de ses médias affiliés*

#### **1. Conclusion du contrat**

Toute commande de produits implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux.

#### **2. Prix**

Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de commande.

Le tarif général correspond à celui inscrit sur les devis édités par Trianon Editions.

Les prix peuvent être révisés sous réserve d'une information préalable de 30 jours.

#### **3. Livraison**

La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit, soit par l'avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux du vendeur ou dans tous autres locaux désignés.

La vérification des marchandises par l'acheteur doit être effectuée au moment de leur prise en charge.

En cas d'avarie ou de manquant, de réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de trois jours, suivant la date de livraison par écrit auprès du vendeur ou du transporteur. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

#### **4. Délais de livraison**

Les délais de livraison sont indiqués en fonction des disponibilités d'approvisionnement. Sauf cas de force majeure (guerre, émeute, incendie, grève totale ou partielle...), en cas de retard de livraison d'une durée supérieure à deux semaines après la date indicative de livraison, l'acheteur aura l'option d'annuler sa commande, sans pouvoir prétendre à quelque indemnité que ce soit.

## **5. Retours**

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur.

## **6. Garantie**

Le vendeur apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et de la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par le vendeur, l'obligation de ce dernier sera limitée au remplacement ou au remboursement des quantités défectueuses, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, les prescriptions, l'aptitude à l'emploi du produit.

## **7. Paiement**

Sauf conditions particulières, les factures sont payables à 10 jours à compter de la date de réception desdites factures. Aucune marchandise ne sera envoyée sans règlement préalable de la facture correspondante. En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal au taux en vigueur d'après le taux directeur de la BCE, et selon la législation en vigueur. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du vendeur. Seront aussi appliquées des indemnités forfaitaires pour frais de recouvrement pour chaque facture impayée, en dédommagement de la mobilisation des différents services de Trianon Editions et de ses médias affiliés. Cette indemnité forfaitaire est égale à 40€, comme indiqué par la législation en vigueur. Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé.

## **8. Clause résolutoire**

En cas de défaut de paiement, quarante huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit par le vendeur qui pourra demander en référé la restitution des produits sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. Les sommes restant dues pour d'autres livraisons deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

## **9. Réserve de propriété**

Les marchandises vendues restent la propriété du vendeur jusqu'au complet règlement de leur prix. Toutefois, les risques afférents aux marchandises seront transférés à l'acheteur ou au transporteur, dès la remise physique des produits.

## **10. Attribution de juridiction**

Les présentes conditions annulent et remplacent les précédentes conditions précédemment applicables. Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du tribunal de Paris.